



Appel à projets 2022

Prix MARIANE JOSSO

THESE DE SCIENCES EN PNEUMOLOGIE

• Conditions générales

Mme Josso, a souhaité, en mémoire de sa fille, créer le Prix Mariane Josso, afin de soutenir un jeune chercheur durant sa thèse de sciences dans le domaine de la pneumologie

Le Prix est destiné à financer un contrat doctoral pendant 3 ans.

Le financement accordé sera remis par la Fondation pour la Recherche Médicale sous la forme d'un Prix : le Prix Mariane Josso 2022.

• Critères d'éligibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un Master 2 recherche ou équivalent reconnu par l'Ecole Doctorale dont ils dépendent. Ils doivent s'inscrire pour l'année universitaire **2022-2023** (et au plus tard le **1er janvier 2023**) en **1^{ère} année** de thèse de sciences dans une université française.

Les profils suivants sont éligibles : scientifique, interne en médecine ou en pharmacie, ancien interne en médecine ou pharmacie, médecin ou pharmacien, Chef de Clinique Assistant, Assistant Hospitalo-Universitaire, Praticien Hospitalier.

Important : pour les candidats PH, AHU, CCA ou titulaires d'un poste hospitalier statutaire, une attestation de mise en disponibilité pour 3 ans devra être fournie.

Une équipe d'accueil doit obligatoirement être labellisée par un ou des organisme(s) public(s) français de recherche ou d'enseignement supérieur (Inserm, CNRS, Université...) comme suite à une évaluation par le HCERES.

Une équipe d'accueil en France ne peut déposer qu'une seule demande et ce, quel que soit sa taille ou son éventuelle structuration en différents groupes ou thèmes de recherche.

Le travail de thèse doit être réalisé au moins en partie dans un laboratoire de recherche français.

• Critères d'exclusion

Un candidat ayant fait une demande dans le cadre des appels à projets FRM 2022 « Poste de thèse pour internes et assistants » ou « Contrat doctoral » n'est pas éligible à cet appel à projets.

• Financement

Le financement est une aide individuelle et nominative pour la préparation d'une thèse de sciences.

Il est mis en place sous forme de contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans à temps plein et est destiné à couvrir le coût du salaire du doctorant (salaire brut chargé, charges patronales et taxes afférentes). Le montant de l'aide est de 109 800 € pour 3 ans. Si l'aide est accordée, un financement supplémentaire nominatif est attribué en sus des frais de salaire : 3000 € afin de couvrir des frais de mission engagés au plus tard à la fin du CDD (participation à un/des congrès ou court séjour dans un autre laboratoire).

L'employeur sera l'organisme en charge de la gestion de ce type de contrat dans le laboratoire d'accueil (Université, Inserm, Cnrs, ...) sous réserve de son acceptation.

Le contrat ne peut débuter qu'à partir du 1^{er} novembre 2022, et au plus tard le 1^{er} janvier 2023, et ce, sous réserve de l'acceptation de l'organisme gestionnaire.

• **Sélection des dossiers**

Une présélection sera effectuée sur dossiers. Le(la) Lauréat(e) sera ensuite sélectionné(e) à l'issue d'une audition des candidats présélectionnés.

Début de saisie des dossiers	28 avril 2022
Fin de saisie des dossiers	22 juin 2022
Présélection	9 septembre 2022
Audition des candidats et sélection	28 octobre 2022

☛ **Contact :**

Chantal ADRIEN : chantal.adrien@frm.org (Tél : 01 44 39 75 73)